

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 15 avril 2024

L'ARS S'ENGAGE AUX CÔTES DES ACADÉMIES DE BESANCON ET DIJON Pour une « école promotrice de santé »

Inclusion, prévention, accompagnement des enfants en difficulté... La convention signée ce 15 avril 2024 entre l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, les académies de Besançon et Dijon, renouvelle leurs engagements réciproques en vue d'une « école promotrice de santé ».

Pour **renforcer la coordination entre ARS et rectorats de la région académique**, au service de la santé des élèves de Bourgogne-Franche-Comté, Nathalie Albert-Moretti, rectrice de la région académique et de l'académie de Besançon, Pierre N'Gahane, recteur de l'académie de Dijon, et Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'ARS, ont signé une convention de partenariat, ce lundi 15 avril, à Dijon, dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé.

Cette convention 2024-2028, qui actualise les engagements réciproques actés en 2016, s'inscrit dans la démarche EPSA, « école promotrice de santé », et vise 4 objectifs prioritaires.

Premier axe fort : **bâtir « l'Ecole pour tous »** pleinement accessible aux jeunes en situation de handicap et accompagner leurs parcours, en favorisant leur autonomie, jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs avancées s'inscrivent d'ores et déjà au bilan des travaux conjoints. Exemple : l'expérimentation positionnant des éducateurs dans les écoles, lancée à la rentrée 2021, a été évaluée très positivement (17 dispositifs fonctionnent dans la région académique).

La Bourgogne-Franche-Comté compte désormais 9 équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS). Les unités d'enseignement en maternelle ou en élémentaire autisme concernent l'ensemble du territoire : 19 UEMA (unités d'enseignement maternelle autisme) et 13 UEEA (unités d'enseignement élémentaire autisme).

Deuxième priorité : **développer les actions de prévention, de promotion et d'éducation pour la santé.**

L'ARS et l'Éducation nationale travaillent plus spécialement autour de 7 thématiques pour une approche positive de la santé :

- les compétences psycho-sociales (sociales, émotionnelles, cognitives...);
- les addictions ;
- la santé mentale ;

- la vie affective et sexuelle ;
- la nutrition (alimentation et activité physique) ;
- les interactions entre la santé et l'environnement ;
- la vaccination.

À ce titre, la deuxième phase de la campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) se déroule à partir de ce mois d'avril dans les collèges de la région.

En ajoutant, les vaccinations réalisées en ville : 35 % des élèves de 11 ans de Bourgogne-Franche-Comté ont reçu une dose de vaccination (au 31/12/2023), ce qui fait de la région la 2^e de France en matière de couverture vaccinale (derrière la Nouvelle-Aquitaine).

Infections invasives à méningocoque, rougeole, intoxications alimentaires collectives... l'ARS et les rectorats de la région académique disposent également d'un protocole conjoint d'intervention dans la **gestion des alertes sanitaires, troisième priorité**, dont les procédures sont systématiquement mises à jour ; la crise COVID ayant contribué à renforcer significativement l'efficacité du circuit du signalement.

Les académies de Besançon et Dijon rencontrent un certain nombre de difficultés pour la réalisation des suivis médicaux. Le quatrième axe de la convention concerne la démographie médicale pour travailler en particulier sur la **question de l'attractivité et de la fidélisation des métiers en milieu scolaire**.

Cette priorité rejoint le plan d'actions pluriannuel, animé par le préfet de région, le conseil régional et l'ARS – et dans lequel les rectorats de la région académique prennent leur part notamment autour de la découverte et de la promotion des métiers – pour attirer et fidéliser les professionnels de santé, du social et du médico-social en Bourgogne-Franche-Comté, mobilisation lancée il y a un an par l'ARS (*).

* voir aussi le [communiqué du 29 mars 2024](#).

Contacts presse

ARS : Lauranne Cournault
Tél : 06 43 64 20 24
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

2

Région académique Bourgogne-Franche-Comté :
Guillaume Rivoire (Besançon)
Tél : 06 76 62 69 81
Mél : guillaume.rivoire@ac-besancon.fr
Delphine Mauerhan
Tél : 06 46 84 04 79
Mél : delphine.mauerhan@ac-dijon.fr